

Prevention Sante Travail Landes - PST LANDES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 09/10/2026

TEXTE DES RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les statuts du service mis à jour conformément à la loi du 2 août 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président et au Conseil d'Administration, agissant ensemble ou séparément, pour effectuer toutes les formalités légales d'usage, signer tous actes et pièces, et, généralement, faire le nécessaire.

TEXTE DES RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture, par le Président, du rapport d'activité du PST Landes, au titre de l'année 2025, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, établi conformément à l'Arrêté du 09-12-1971.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture, des comptes de résultats de l'exercice et du bilan arrêté au 31-12-2025 des rapports du Commissaire aux Comptes, ainsi que des commentaires sur les évolutions les plus significatives des différents postes de recettes et de dépenses, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2025 du PST Landes, décide d'affecter le bénéfice de 223 755, 54 € au report à nouveau et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les cotisations et la grille tarifaire pour 2027 proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 5 des statuts

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président et au Conseil d'Administration, agissant ensemble ou séparément, pour effectuer toutes les formalités légales d'usage, signer tous actes et pièces, et, généralement, faire le nécessaire.